



LES AMIS DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT

Projet Énergie Cacouna Intervention AVSL devant le BAPE QUESTIONS ÉCRITES (2) (16 mai 2006)

LES COMPENSATIONS ENVIRONNEMENTALES

La jetée et le quai de transbordement

1. Quel(s) type(s) de compensation(s) ont été prévue(s) face aux impacts environnementaux de l'installation et de la présence, sur une distance de 350 mètres dans le fleuve, d'une jetée et d'un quai de transbordement de grande dimension

- pour le milieu et la faune aquatiques ?
- pour le paysage fluvial tel que vu de la rive
- pour le paysage terrestre tel que vu du fleuve ?
- pour la navigation de plaisance ?
- pour la pêche sportive ?

Les installations électriques

2. Quelle alternative fut analysée pour diminuer l'impact des installations électriques qui serviront à l'alimentation des activités du terminal méthanier ?

À défaut d'alternative de moindre impact, quelle compensation sera offerte aux résidents de la municipalité pour pallier à cet ajout d'infrastructures dans le paysage local ?

Les rejets des cheminées et les rejets d'eau chaude

3. Que prévoit faire Énergie Cacouna pour atténuer ou compenser les impacts qui seront causés à la faune (nous y incluons l'Homme) et à la flore se déplaçant à proximité des deux cheminées qui serviront à l'évacuation du gaz naturel et d'azote ainsi qu'à la faune vivant dans le secteur qui sera affecté par les rejets d'eau chaude (suite au processus de vaporisation par combustion submergée) ?

Le refus éventuel d'agrandissement du parc marin

4. Quelle compensation pourrait être offerte au Parc marin du Saguenay – Saint-Laurent si un agrandissement de ce dernier se voyait refusé dû à la présence du terminal méthanier et de ses activités de navigation près de Cacouna ?

La perte de lieux publics accessibles à tous

5. Comment sera compensée la perte de lieux publics et accessibles à tous, tels le fleuve (secteur autour du terminal) et une partie de l'île de Gros-Cacouna (nord-ouest), causée par la présence d'un périmètre de sécurité imposé par le projet de port méthanier ?

La réduction des activités de chasse et de pêche

6. Quelles compensations ont été prévues pour les chasseurs et les pêcheurs qui verront leurs activités et leurs prises dans les secteurs du marais, des bassins et autour du site, d'abord réduites de façon considérable durant la phase de construction qui durera plusieurs années, ensuite gênées sinon réduites du fait de la présence nouvelle à cet endroit du terminal méthanier et des activités maritimes et portuaires qu'il suscitera?

Le 16 mai 2006

Marylène Thibault et André Stainier
Les Amis de la vallée du Saint-Laurent
870, avenue De Salaberry, bureau 102
Québec (Québec) G1R 2T9

amis@avsl.qc.ca



LES AMIS DE LA VALLÉE DU
SAINT-LAURENT

Projet Énergie Cacouna
Intervention AVSL devant le BAPE
QUESTIONS ÉCRITES
(10 mai 2006)

Navigation et Sécurité

1. D'où proviennent les normes de sécurité d'accostage / désaccostage auxquelles vous vous référez?
2. Où les avez-vous testées ?
3. Si des accostages de nuit sont prévus, sur quelles normes vous baserez-vous ?

Navigation et Caractéristiques des méthaniers

4. Quelle sera l'année de construction des méthaniers ?
5. Les méthaniers seront-ils de type conventionnels ou à haute manoeuvrabilité (tractor tod ou voith schneider) ?
6. Les méthaniers seront-ils manoeuvrés grâce à des turbines à vapeur ou à l'aide d'un moteur diesel / diesel électrique ?
7. Les méthaniers seront-ils munis de propulseurs d'étrave ?
8. Quelle sera la provenance des membres des équipages? S'agira-t-il d'une main d'œuvre qualifiée ?
9. Sous quel pavillon navigueront les méthaniers ?

Cohabitation d'usages dans le fleuve

10. Comment pourra se concilier le projet de terminal méthanier avec une prolongation des limites du parc marin Saguenay-Saint-Laurent vers le sud du fleuve St-Laurent ?

Architecture de la jetée et du quai d'amarrage

11. Quels professionnels de l'architecture ont participé / participeront à l'élaboration de la jetée et du quai d'amarrage à installer dans le fleuve : Architectes? Architectes paysagistes? Designers ?
12. Sur quelles normes ou informations techniques vous êtes-vous basés pour sa conception?
13. Quelles recherches techniques et esthétiques ont été faites pour la mitigation de leur impact visuel?
14. En quoi consiste cette mitigation ?

Impacts des rejets d'eau chaude, d'azote et de gaz naturel

15. Est-ce que l'eau du rejet d'eau excédentaire lié à l'utilisation des vaporisateurs par combustion submergée sera contaminée ?
16. Quelle en sera la quantité ?
17. Quel sera l'impact du rejet d'eau chaude sur la faune et la flore marine ?
18. Quel sera l'impact des rejets d'azote et de gaz naturel par les cheminées de ventilation sur les colonies d'oiseaux présentes dans ce secteur ?
19. Les randonneurs sur l'île seront-ils affectés par ces rejets (odeurs et santé) ?
20. La végétation avoisinante sera-t-elle affectée ?

Démantèlement du terminal

21. Quelle est la durée d'exploitation prévue pour le terminal? Sur quoi cette prévision est-elle basée ?
22. À qui incomberont les charges pour le démantèlement ou pour l'entretien et la réparation des infrastructures lorsque le terminal ne sera plus exploité ?
23. À qui incomberont les frais de décontamination du site ?

Le 10 mai 2006

Marylène Thibault et André Stainier
Les Amis de la vallée du Saint-Laurent
870, avenue De Salaberry, bureau 102
Québec (Québec) G1R 2T9

amis@avsl.qc.ca